



Article L.4121-1 du Code du Travail - Loi du 31/12/1991 : L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs. Ces mesures comprennent :

1° Des actions de prévention des risques professionnels, 2° Des actions d'information et de formation, 3° La mise en place d'une organisation et de moyens adaptés.

L'employeur veille à l'adaptation de ces mesures pour me mattin

Calendrier Prévisionnel des Formations Inter-Entreprises 2025-2026 Agence de LYON (Vénissieux) (dernière mise à jour : 13/11/25 \*: formation chez OF partenaire

Fe	Fermeture du 25 décembre 2025 au 4 janvier 2026								•		tion thez OF partenaire	
	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET			
Sécurité des Entreprises Extérieures						Validité : N1 / 3 ans N2 / 4 ans						
SEE N1 (1 jour)	6-20-27	2 - 15	6 - 19 - 28	5 - 11	2 - 9- 19							
SEE N2 (2 jours)	12 au 13	18 au 19	7 au 8 - 20 au 21	26 au 27	26 au 27							
Préparations à l'habilitation électrique	Validité : 3 ans recommandé											
Electricien B1 B2 BC BR Initial (3 jours)	12 au 14	15 au 17	19 au 21	16 au 18								
Electricien B1 B2 BC BR Recyclage (1,5 jours)	12 au 13	15 au 16	20 au 21	17 au 18								
Electricien H1 H2V HC Initiale (complément Haute Tension 1 jour)	14	17	21	18								
Non électricien exécutant B0 H0 Initial / Recyclage (1 jour)	12	15	19	16								
Non électricien exécutant BO HO Initial / Recyclage (1 jour) VISIO	nous consulter	18		2		1		1				
Non électricien BS BE MANŒUVRE Initial (2 jours)	12 au 13	15 au 16	19 au 20	16 au 17								
Non électricien BS BE MANŒUVRE Recyclage (1,5 jours)	12 au 13	15 au 16	19 au 20	16 au 17								
BF / HF (travaux de fouille)	nous consulter	nous consulter	nous consulter	nous consulter								
M0/M1/M2/MR					V	alidité : 3 ans recommand	dé					
M0/M1/M2/MR (1 jour) VISIO	4 - 18	2	9 - 23	6 - 27	10 - 24	3 - 28	5 - 22	2 - 26	7 - 24			
MO/M1/M2	nous consulter	11	15	nous consulter	12	15	13	17	nous consulter			
Sauveteur Secouriste du Travail						Validité : 2 ans						
SST Initial (2 jours)	17 au 18	15 au 16	7 au 8	5 au 6	2 au 3	7 au 8	6 au 7	4 au 5	6 au 7			
SST Maintien et actualisation des compétences (1 jour)	19	2	6	2	11	9	13	3	15			
Nouveau ! PREV VIE (1 jour)	nous consulter	nous consulter	16	nous consulter	18	15	18	nous consulter	22			

Appareil respiratoire isolant	Validité : 2 ans recommandé									
ARI Initiale (1 jour)	10	10								
ARI recyclage (0,5 jour)	nous consulter	nous consulter	nous consulter	nous consulter	nous consulter	nous consulter				



## 1 Société du Groupe



Article L 4121-1 du Code du Travail - Loi du 31/12/1991 : L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs. Ces mesures comprennent : 1° Des actions de prévention des risques professionnels, 2° Des actions d'information et de formation, 3° La mise en place d'une organisation et de moyens adaptés. L'employeur veille à l'adaptation de ces mesures pour tenir compte du changement des

## Calendrie Prévisionnel des Formations Inter-Entreprises 2025-2026 Agence de LYON (Vénissieux) (dernière mise à jour : 13/11/25)

	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET		
Travaux en haute	Validité : renouvellement aussi souvent que nécessaire préconisé tous les 3 ans										
Travaux en hauteur / Port du harnais (1 jour)	28	18									
<u>Echafaudage fixe</u> Utilisation (1 jour) *chez OF partenaire	sur demande	sur demande	sur demande	sur demande	sur demande	sur demande					
Echafaudage fixe Réception / Vérification conformité ( 3 jours) *chez OF partenaire	sur demande	sur demande	sur demande	sur demande	sur demande	sur demande					
<u>Echafaudage roulant</u> Montage Démontage (1 jour)	sur demande	sur demande	sur demande	sur demande	sur demande	sur demande					
Action											
Risques incendie						Validité : 3 ans recommandé					
Manipulation des extincteurs (0,5 jour) ou EPI	26 après-midi	17 après midi	16 après-midi	13 après-midi	20 après-midi	nous consulter	8 après midi	12 après midi	10 après midi		
Atmosphère Explosive (Directive 1999/92/CE)						Validité : 3 ans recommandé					
SENSIBILISATION (0,5 jour)	14 + 26 matin	3 + 17 matin	16 matin	13 matin	20 matin	14 matin	8	12 matin	10 matin		
SENSIBILISATION (0,5 jour) VISIO	20 après midi	11 après midi	23	27	27	24	24 matin	19 matin			
ATEX Niveau 1 (1 jour ) Présentiel ou <b>VISIO</b>	sur demande	sur demande	13 visio	12	sur demande	14	sur demande	9 visio - 17	22		1er octobre visio
ATEX Niveau 2 (2 jours)						NOUS CONSULTER					
ATEX ISM INERIS (Directive 1999/92/CE)						NOUS CONSULTER					



1 Société du Groupe



Article L.4121-1 du Code du Travail - Loi du 31/12/1991 : L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs. Ces mesures comprennent : 1° Des actions de prévention des risques professionnels, 2° Des actions d'information et de formation, 3° La mise en place d'une organisation et de moyens adaptés. L'employeur veille à l'adaptation de ces mesures pour tenir compte du changement des

## Calendrie Prévisionnel des Formations Inter-Entreprises 2025-2026 Agence de LYON (Vénissieux) (dernière mise à jour : 13/11/25)

	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	
AIPR AIPR Control Formations Réseaux										
AIPR Opérateurs (1 jour)	7	1		19	16		7		9	
AIPR Encadrant /concepteur (1 jour)	7	1		19	16		7		9	